

Initiatives ministérielles

sont dans une région rurale. Le service disparaît lui aussi. Il n'y a plus de service.

Le gouvernement et la Société des postes pourront bien faire toutes les études qu'ils voudront pour dire qu'il faut tant de temps pour qu'une lettre arrive à destination, moi, je vous assure, monsieur le Président, qu'il n'en est rien.

Je ne sais pas comment ces données sont ventilées. Nous avions un meilleur service à Terre-Neuve du temps du Newfie Bullet. Lorsque le Newfie Bullet circulait et arrêtaient dans toutes les petites collectivités, vous pouviez mettre votre courrier sur ce train à St. John's et il arrivait la même journée à Gander. Je crois même que le service était meilleur avant l'entrée en service du Newfie Bullet, lorsque nous avions des attelages de chiens. Je me souviens de l'époque où nous avions un service d'attelages de chiens dans la collectivité où je vivais. Les Terre-Neuviens avaient alors un meilleur service postal que maintenant. J'imagine que l'on pourrait remonter jusqu'au pony express.

Une voix: Le gouvernement donne un service de chien.

M. Baker: C'est devenu un service de chien, je peux vous le dire.

Peu importe par quel service on expédie les lettres, c'est pareil. J'ai récemment vu le cas d'étudiants qui ont perdu un temps précieux au moment de s'inscrire à l'université parce que le mandat postal envoyé pour payer leurs frais de scolarité ou leur lettre d'inscription s'étaient perdus dans le courrier. Il y a eu un nombre incalculable de ces cas.

Les gens sont arrivés à la conclusion qu'ils ne peuvent plus se fier au service des postes pour livrer à temps le courrier qu'ils envoient. Ce n'est plus deux jours qu'il faut pour livrer le courrier d'une province à une autre, mais au moins une semaine.

En réponse à la question du député, je dirai que les services postaux se sont détériorés. Que fait la Société des postes? Elle demande au gouvernement de présenter ce projet de loi où il est question de donner des actions de l'entreprise aux employés, ce qui n'est qu'une campagne de relations publiques car on dit aux employés: «Écoutez, nous allons vous permettre de faire l'acquisition de 10 p. 100 de la société, mais vos actions ne seront pas des actions votantes parce que vous pourriez alors avoir votre mot à dire. Nous ne vous donnerons pas de contrat de travail. Vous êtes sans contrat depuis trois ans. Nous ne

vous donnerons pas de contrat, mais nous allons vous donner 10 p. 100 des actions. Non, nous ne vous les donnerons pas, nous allons vous les vendre et nous vous dirons plus tard combien vous devrez payer ces actions.»

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, c'est toujours un grand plaisir pour moi de prendre la parole après le député de Gander—Grand Falls. C'est l'un des orateurs les plus expressifs de la Chambre. Je ne savais pas que le Parti libéral préconisait de revenir à l'époque des chiens pour distribuer le courrier. Il disait que le service était beaucoup plus efficace quand il était assuré par des chiens, il y a longtemps, à Terre-Neuve. Je ne m'étais jamais rendu compte non plus que le député était aussi vieux, à moins que je ne me trompe sur l'époque où les chiens étaient utilisés à Terre-Neuve et au Labrador.

De toute façon j'appuie la motion dont nous sommes saisis et qui vise à reporter ce projet de loi de six mois. Ce n'est pas un bon projet de loi. Je suis sûr que mes collègues conservateurs qui représentent des circonscriptions rurales sont d'accord eux aussi. Même mon collègue de Toronto, de la circonscription d'Etobicoke—Lakeshore, est probablement d'accord pour dire que ce n'est pas un grand projet de loi. Accordons-lui donc un renvoi, le temps de l'étudier.

Ce que le gouvernement veut faire, c'est de vendre jusqu'à 10 p. 100 des actions de la société aux employés. Je pense que ce serait la première étape de la privatisation de la Société des postes. Je ne suis pas vraiment d'accord pour qu'on mette sur pied une version moderne du pony express.

La Société des postes a été fondée pour assurer un service à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. Je sais que vous-même, monsieur le Président, comme vous venez d'une région rurale de l'Alberta, vous seriez d'accord pour dire, en tant que très distingué Président de la Chambre, qu'on ne peut pas privatiser la Société des postes. Elle doit rester une société d'État. Elle l'est depuis ses débuts, et un certain nombre de gouvernements conservateurs ont défendu son existence au fil des années.

Je pense que c'est une erreur d'ouvrir la porte à la privatisation de la Société des postes. Nous avons vu cela se produire avec Air Canada et d'autres sociétés d'État, et le gouvernement récidive maintenant avec le projet de loi C-73, dont nous sommes saisis aujourd'hui.